

PROGRAMME DE FORMATION

Les alimentations thérapeutiques. Le soin par la nutrition

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel soignant, éducatif ainsi que des collectivités et des services de restauration travaillant dans une structure accueillant des personnes suivant des régimes.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Décrire les principaux régimes afin de pouvoir les mettre en application.

Analyser une situation nutritionnelle afin de proposer une alimentation adaptée à chaque patient.

Participer efficacement au CLAN (Comité de Liaison Alimentation Nutrition) de l'établissement.

Programme

"• Les dimensions de l'acte alimentaire : si manger n'est pas que se nourrir, alors qu'est-ce que c'est d'autre ?

• Le lien entre alimentation et pathologies : la part de la génétique et de l'environnement.

• Recommandations actuelles, démarche globale d'accompagnement et applications pratiques pour :

- Le diabète de type I et II.

- Le surpoids, l'obésité et les troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie, hyperphagie,...).

- La dénutrition, la dysphagie (enrichissement et adaptation de la consistance des aliments pour faciliter la déglutition - classification internationale IDDSI).

- Les alimentations pauvres en fibres (strict, 15 à 20g/jr)."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Mises en situations pratiques à partir d'exercices et de cas concrets (sur papier). Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.